Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 100 (1964)

Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 29 MAI 1964 Ce ANNÉE No 20

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

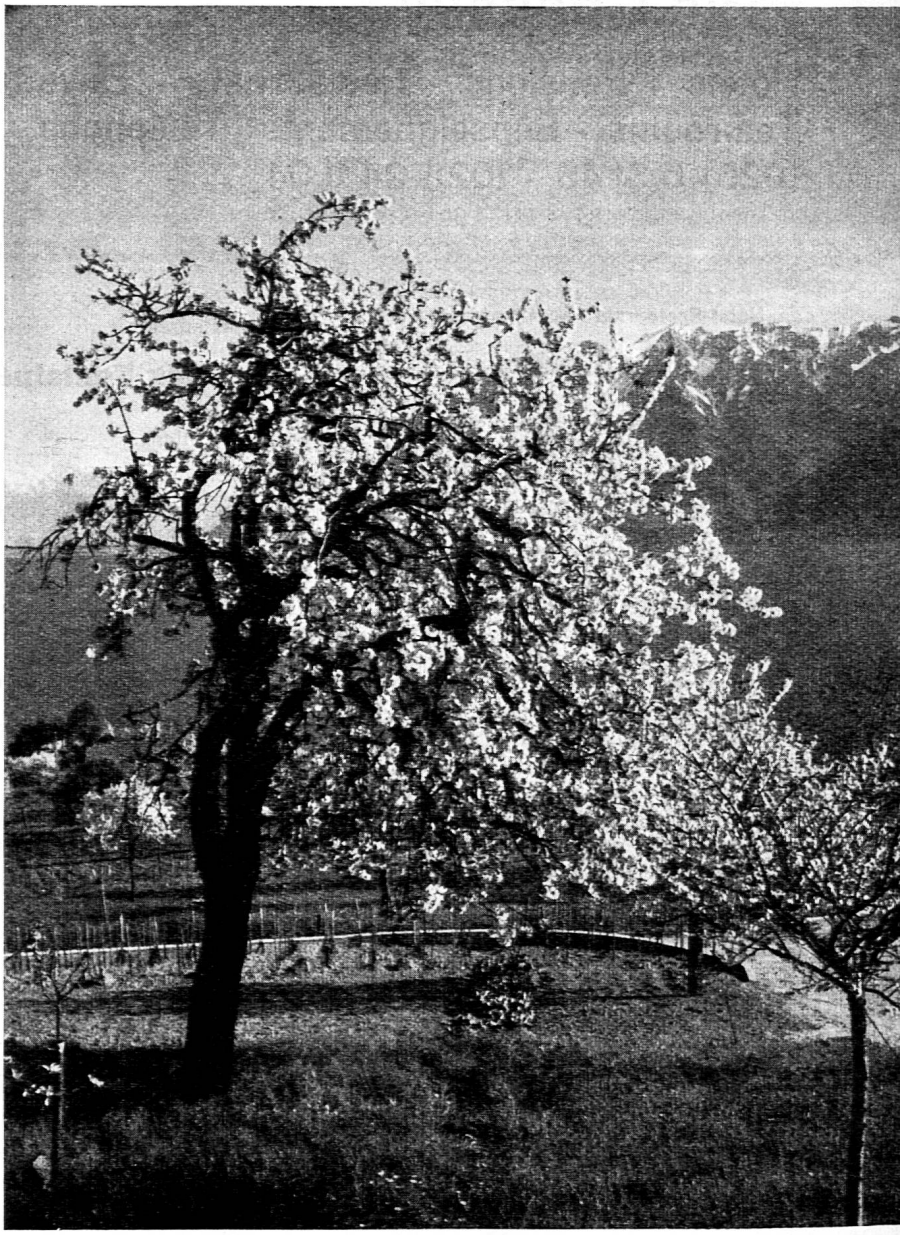

In Memoriam

En ce mois de mai, il y a eu vingt ans que s'est éteinte la noble et généreuse voix d'un musicien et d'un poète, notre

Albert Rudhardt

qui fut aussi le rédacteur de ce journal.

Que Madame Rudhardt et ses enfants sachent que le collègue ni l'ami ne sont oubliés.

A. C.

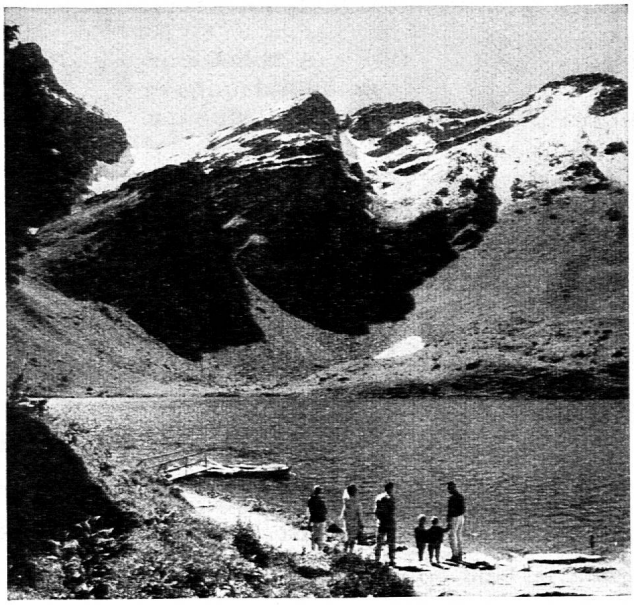

Votre excursion...

LES MOSSES

1450 m.

La perle des Alpes Vaudoises

Lac Lioson

1850 m.

Café-Restaurant **Lac Lioson**

1850 m.

Location bateaux et chaises-longues. Broches au feu de bois. Spécialités du pays. Dortoir.

PIC CHAUSSY 2350 m.
BUVETTE
Site panoramique.

A. Mermod **Tél. (025) 6 31 44**

Télécabine Les Mosses - Pic Chaussy 2350 m. - Tél. (025) 6 34 23

Hôtels - Pensions - Restaurants - Buvette - Tea-rooms - Renseignements: Téléphone (025) 6 31 45 - (021) 24 11 04

Hôtel-Restaurant « Ma Chaumière »

Chez Loulou

Ses spécialités... ses croûtes aux morilles... son marcassin à la Bordelaise.
Chambres tout confort.
Terrasse. Parc pour autos.

M. Decorvet-Longchamp
Tél. (025) 6 33 63

Hôtel-Restaurant

« Les Fontaines »

Sa restauration...
Ses spécialités de saison.
Salle à manger **BAR** Terrasse.
Parc pour autos.

Tél. (025) 6 32 12
Robert Mermod-Durgniat

Hôtel-Restaurant

« Col des Mosses »

Le relais gastronomique des Alpes Vaudoises ouvert toute l'année.
Restaurant de 100 à 350 places.
Terrasse. Parc pour autos.

Tél. (025) 6 31 92
E. Stucki-Durgniat

Raymond Ginier

Tea-Room - Epicerie

Bazar - Articles de sport.

Tél. (025) 6 31 58

Hôtel-Restaurant

Rôtisserie du Chaussy

Son cadre sympathique...
Sa broche au feu de bois...
Confort. Parc pour autos.

Tél. (025) 6 31 47
G. Ginier-Moillen

Hôtel-Café-Restaurant

La Lécherette

Cadre... Ambiance...
Bons vins... Fine cuisine...
Tout pour vous plaire.
Confort - Terrasse - Parc autos.

Famille Nicolier
Tél. (029) 4 62 59

VAUD VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59
Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux. Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement primaire, jusqu'au 3 juin 1964.

Aigle : Maître de classe supérieure.
Lausanne : Institutrices primaires.
St-Saphorin s/Morges : Instituteur primaire. Obligation d'habiter l'appartement du collège.
jusqu'au 6 juin 1964,
Sottens-Villars-Mendraz : Instituteur primaire. Résidence au collège de Sottens. Appartement à disposition. Entrée en fonctions : 2 novembre 1964.
Vevey : Instituteur primaire.

Guilde de travail — Pédagogie Freynet

Stage des Chevalleyres sur Blonay

Nous rappelons à tous les collègues ce stage des samedi et dimanche 6 et 7 juin, avec les ateliers suivants :
Imprimerie et limographe : comment réaliser un journal scolaire.
Correspondance scolaire : comment débuter.
Activités artistiques : motivation - techniques diverses.
Marionnettes : de leur confection à leur expression libre.
Les techniques Freynet dans une classe de petits.

Des élèves au travail - des causeries avec divers documents - une jolie ambiance dans le perfectionnement du métier : voilà ce que trouveront les participants au stage.

(Voir « Educateur » du 8.5.64).

Envoyer les inscriptions **jusqu'au 3 juin** à J. Ribolzi, av. Druey 13, Lausanne.

Association des maîtresses de travaux à l'aiguille

L'assemblée annuelle de l'Association cantonale des maîtresses de travaux à l'aiguille est fixée au 13 juin 1964. Elle se déroulera à l'Hôtel de la Paix à partir de 14 h. 30. Chacune est cordialement invitée.

Le Comité.

Athlétisme

Lieu : Lausanne, stade des Marronniers (Bois-Mermet).

Date : **samedi 13 juin, à 14 h. 15.**

Perfectionnement en athlétisme (course) par le **Dr Misangyi,** entraîneur SFG des sélectionnés olympiques suisses pour Tokio. Ce cours est spécialement destiné aux maîtres de gymnastique ou instituteurs spécialisés dans cette discipline. Son but est essentiellement axé sur l'enseignement de l'athlétisme dans nos classes : **progression et méthode d'entraînement de base de nos écoliers.**

Renseignements et inscription auprès de Daniel Jan, Général-Guisan 7, Yverdon. Tél. (024) 2 59 74.

Echallens — Section AVMG

Réunion mensuelle au Château d'Echallens, mardi 2 juin, à 17 heures. *B. Matthey.*

Le Département social romand

Le Département social romand porte à la connaissance des instituteurs romands que la maison du soldat « La Violette », sise à côté des casernes de Lausanne, restera ouverte pendant la durée de l'Exposition nationale et sera à même de servir à un prix avantageux petits déjeuners et casse-croûte à des groupes de jeunes. On peut également y pique-niquer.

Département social romand
Le directeur G. Dupraz

Pour une meilleure école vaudoise

Dirigisme étatiste et vraies valeurs (fin)

La mainmise de l'Etat étant donc telle qu'elle peut aboutir à un asservissement de plus en plus oppressif au lieu d'un épanouissement social, il convient d'examiner, avant de donner son assentiment irréfléchi aux réformes de structures envisagées, dans quelle mesure elles répondent aux buts majeurs assignés à l'Etat et contribuent ainsi à l'accroissement des pouvoirs de l'homme — seules exigences qui peuvent légitimer l'intervention de l'Etat — ou si ces réformes masquent au contraire des sollicitations occultes et des desseins inavoués de mainmise économique. Ces rationalisations et ces concentrations sont-elles dictées par des exigences purement utilitaires, ou sont-elles suscitées, sans que le monde ait encore conscience qu'une finalité agissante s'y manifeste, par la pulsion de l'esprit en marche vers une totalisation des forces psychiques universelles ? Tel est le problème moral posé à l'Ecole si elle veut pouvoir motiver ses réformes. Car toute réforme de structures se révélerait finalement inopérante, qui laisserait subsister des injustices sociales flagrantes et scandaleuses ou se verrait circonvenir par des intérêts égoïstes. Il ne servirait de rien non plus que la planification économique et la prospective s'efforcent d'établir une sorte de triangulation de l'avenir, si c'est pour l'enfermer par avance dans des structures étroites, édifiées dans une perspective uniquement matérialiste et utilitaire.

Un rapide examen des tâches essentielles dévolues à l'Etat nous fixera sur le degré de légitimité des réformes de structures de tout genre que les pouvoirs publics sont appelés à décréter.

L'Etat doit tout d'abord assurer la défense des hommes contre les forces extérieures qui les menacent, c'est-à-dire assurer le maintien de la vie naturelle. D'où un impératif économique qu'on ne songe pas à nier un seul instant, mais qui, au lieu de viser au profit d'une infime minorité, s'efforcera de réaliser une équitable distribution des biens terrestres, matériels et spirituels.

Subsidiairement, l'Etat, jouant le rôle de catalyseur, est appelé, par la conjugaison des forces individuelles, à poursuivre la réalisation des œuvres d'intérêt public qui dépassent de beaucoup les possibilités de l'individu et de la famille.

Enfin l'Etat s'est vu assigner par tous les penseurs une mission d'ordre moral et spirituel qui vise à assurer le plein épanouissement des facultés de l'individu, par l'accès de tous aux sources d'une culture et d'un humanisme millénaires, dont l'Ecole est la gardienne.

Par ailleurs, l'analyse des éléments constitutifs du bien-être que l'Etat est censé procurer à la population nous fait apparaître la liberté individuelle comme l'un des facteurs essentiels de la vie. Ce droit imprescriptible à la liberté ne devrait être aliéné, en principe, qu'avec le libre consentement de l'individu, ce qui est rendu précisément possible lorsque ce dernier trouve dans le conditionnement social élaboré par l'Etat, un climat conforme aux intérêts vitaux de la personne et propice à son harmonieux développement. Mais les droits de la personne n'ont, à notre avis, jamais reçu jusqu'ici une motivation métaphysique et existentielle satisfaisante. Ce n'est que tout dernièrement, sous la plume de Teilhard de Chardin, qu'ils ont trouvé leur pleine justification : c'est qu'en la personne, et en la personne seulement, s'opère l'émergence de l'esprit, en qui se manifeste la force incoercible de la vérité.

Le problème des relations entre l'individu, la famille et l'Etat apparaît aujourd'hui d'autant plus crucial que l'Etat, en raison de la crise religieuse suscitée par la trahison partielle de l'Eglise, qui s'est laissé supplanter par le communisme dans sa mission de promouvoir la justice sociale, a complètement perdu de vue la raison téléologique qui fondait son autorité: l'instauration du Royaume de Dieu.

L'absence de toute transcendance a poussé l'homme inconsciemment, pour des raisons psychologiques, à rechercher des substituts aux archétypes qui guidaient sa conscience, et qui ne sont souvent que de pauvres succédanés : déification de l'Etat, de la Société, de l'homme, de l'économie, hélas ! ou toute autre forme d'idolâtrie. Exposés au vent d'idéologies diverses, dont l'une ou l'autre constitue une menace pour l'intégrité, voire pour l'existence même de la conscience humaine, l'Etat et l'Ecole ont l'impérieux devoir de reconsidérer le problème des valeurs essentielles, auxquelles une économie matérialiste, en contradiction formelle avec les préceptes de l'Evangile, tente de substituer une religion du profit, source perpétuelle de compétitions, de luttes, de conflits armés.

Nous saluons de tout cœur la réforme de stuctures qui est en train de s'accomplir à l'Ecole. Il serait vain, en effet, de nier les incidences profondes du physique sur le spirituel. De nouvelles dispositions matérielles, modifiant l'aspect et les dimensions du cadre ancien, c'est-à-dire l'espace et le temps dans lesquels l'esprit est appelé à se déployer et à évoluer, peuvent lui ouvrir des perspectives nouvelles et l'inciter à mettre en jeu des virtualités jusqu'alors insoupçonnées. C'est ainsi, par exemple, que les nouvelles structures de l'Univers mises en lumière par l'astronomie ont opéré dans l'esprit humain une véritable révolution copernicienne, un bouleversement complet des fondements métaphysiques de la pensée qui, en permettant à l'homme de se situer dans le monde à sa place et à sa dimension exactes lui ont fait comprendre qu'il possède en lui-même, dans sa conscience, l'instrument de son salut. Plus tôt également la révélation du monde sera installée par l'Ecole dans l'esprit de l'enfant, plus tôt cette connaissance sera susceptible de hâter l'éveil de son intelligence à des sphères supérieures de l'être. Cette accélération de la prise de conscience de l'univers, sur tous les plans de l'existence, est précisément l'une des motivations essentielles de la réforme des structures de l'Ecole.

Toutefois, il ne faudrait pas tomber dans une sorte de structuralisme, tenu pour la formule magique qui va permettre de résoudre tous les problèmes qui se posent aux organismes divers de la Société, de l'Ecole entre autres.

Cette réforme, comme son nom l'indique, ne vise précisément que les formes de l'enseignement. A quoi ou à qui va servir cet instrument perfectionné ?

Pour surmonter l'antithèse idéologique qui dresse l'un en face de l'autre deux mondes opposés et laisse subsister des erreurs et des malentendus qui risquent un jour d'être fatals, il ne faut rien moins qu'une option philosophique qui la transcende dans une synthèse positive, créatrice et fructueuse pour l'avenir, sans quoi les structures perfectionnées de l'Ecole ne serviront qu'à asseoir d'une manière plus pédagogique les notions les plus erronées et à doter d'un instrument plus souple et efficace les idéologies et les intérêts qui rêvent d'asservir le monde au lieu de le libérer.

La grande illusion de l'homme, comme l'a montré Teilhard de Chardin, est de croire qu'il est pressé et déterminé de l'arrière par la marée irrésistible des courants historiques aboutis, alors qu'en réalité il est tiré, aspiré de l'avant, polarisé par un idéal préfiguré — le rêve d'un monde meilleur, d'une humanité édénique. Obscurément, dans l'âme de l'humanité, le sens du monde qui éclate dans le message des prophètes et des penseurs lutte encore contre les ténèbres. Mais l'activité des forces unifiantes, contrecarrant les appétits égoïstes et faisant ressortir le caractère absurde d'un monde de contradictions, d'antagonismes, de discordes, dessine déjà les lignes de convergence qui acheminent l'humanité — tel un Sisyphe enfin vainqueur des pesanteurs terrestres — vers le sommet qu'elle s'efforce d'atteindre et d'où se découvriront pour elle des horizons encore insoupçonnés. C'est ainsi qu'au sein même de l'univers concentrationnaire créé artificiellement par l'économie moderne, la concentration psychique résultant de la compression des individus va susciter de nouvelles rencontres, de nouvelles interférences de pensée, des connexions spirituelles enrichissantes et créatrices, développant ainsi ce qu'on pourrait appeler la *cybernétique de l'esprit*. Précieux indices, de nature à réconforter et encourager ceux qui doutent encore de la mission de l'Ecole, ou plus exactement de son efficacité sur la marche historique de la Société, la tenant pour impuissante à affronter et à dévier les coups de la marée matérialiste montante qui menace de submerger les valeurs essentielles dont elle était jusqu'ici la gardienne. Si l'Ecole — où dans chaque conscience, à la racine même de l'être, s'accomplit l'implantation des notions fondamentales et l'édification de la personne — remplit sans faillir sa mission d'institutrice de la vérité, l'instrument perfectionné et toujours perfectible que s'appliquent à forger les promoteurs des nouvelles structures scolaires remplira pleinement la fonction pour laquelle il est en définitive conçu : la promotion et l'avènement en l'homme de la Connaissance, fondement premier de toute sagesse humaine.

Puidoux-Gare.

Louis Fivaz

Quelques remarques à propos des « Classes à options »

A la suite de la parution de l'article : *Pour une meilleure école vaudoise, à Lausanne* (« Educateur », No 18, page 315), une mise au point me paraît nécessaire. Il semble bien que notre collègue Buxcel n'ait pas été suffisamment renseigné.

Il s'agit du paragraphe : *Supprimer les classes O.P.* ? Voilà une proposition bien osée. A quel titre et pour quelles raisons se permet-on de faire une telle suggestion ? Les maîtres O.P., ayant une formation plus complète que les autres, seraient-ils devenus incapables de diriger une classe de dernière année ? Je pense que pour proposer une modification si importante, il faudrait avoir enseigné dans ces classes ou, tout au moins, être bien renseigné ; c'est-à-dire avoir pris contact avec tous les maîtres intéressés.

Certes, il y aura quelques améliorations indispensables à réaliser, et je suis d'accord sur de nombreux points. Mais, lorsque notre collègue dit : « L'élève, brusquement, en fin de 8e est bon gré mal gré dirigé vers une classe O.P., où il ne trouvera pas un enseignement diversifié correspondant à ses goûts... », c'est inexact.

Il a été créé, à Lausanne, il y a plusieurs années, une et maintenant deux classes de 9e commerciales. Personnellement, depuis 6 ans déjà, je dirige une 9e technique (pas une O.P. technique !) Une deuxième classe, en ville, enseigne le même programme. Nous conservons donc, en dernière année, les trois groupes des classes à options, soit : commercial, technique, pratique. Dans ce dernier, M. Buxcel se rendra compte, avec l'expérience, qu'il est très difficile de sélectionner par groupes professionnels (si l'on doit tenir compte, en outre, du retard des élèves).

La 9e technique, comme la 9e commerciale, répond à une nécessité. La réussite dépend évidemment de la formation du maître. A défaut d'une formation professionnelle complète (pas celle de l'EN), il doit être un spécialiste, car lui-même est un « mordu », dans sa partie.

La désignation, très vague, d'O.P., peut facilement être changée ; elle devra être surtout précisée.

D'où vient le discrédit des O.P. ?

Voici deux raisons très différentes :

a) Au collège de la Barre, une classe O.P. est formée d'éléments provenant de classes de développement (4, 5 et 6 ans de retard). Un de ces élèves se présente chez un patron d'apprentissage. Il ne donne pas satisfaction (et pour cause). Question du patron : « De quelle classe sors-tu ? ». Réponse : « d'O.P. »

b) De nombreux parents et élèves m'ont avoué que certains maîtres les ont déconseillés de suivre une O.P. ! Ne cherchons pas plus loin.

En terminant, deux questions concernant le programme :

Nous n'avons pas attendu cet article pour commencer l'algèbre dans ces classes techniques, et même dans les autres.

D'autre part, depuis la création des classes à options, mes élèves ont toujours eu deux heures d'allemand par semaine.

Après 20 ans d'expérience dans ces classes de dernière année, il était de mon devoir d'apporter ce complément d'information.

A. Hollenweger.

Exposition nationale

Théâtre scolaire

Dimanche 31 mai, à 17 heures :

L'enjeu de la rééducation au Cameroun, par M. Pierre Zumbach, chef de la Section des affaires sociales au CERN, à Genève.

Forum organisé par le Département missionnaire des Eglises protestantes.

Dans le cadre des informations données par l'Eglise à l'Exposition nationale, le Département missionnaire des Eglises de suisse romande présentera un aspect particulier du travail en Afrique.

Aujourd'hui, il est non seulement nécessaire d'avoir des écoles de brousse et des écoles secondaires dans les villes, des hôpitaux et des églises, il faut éduquer tous les jeunes qui sont sortis du cadre tribal ou familial, il faut rééduquer les jeunes délinquants. Des expériences très intéressantes sont en cours au Cameroun.

M. Pierre Zumbach, chef de la section des affaires sociales du CERN qui a fait deux séjours de quelques mois au Cameroun, parlera des expériences faites dans cette jeune république, le dimanche 31 mai, à 17 h., au Théâtre scolaire à l'Exposition nationale.

Cette information sera faite sous forme de forum avec le concours de M. Pierre Vittoz, secrétaire général du Département missionnaire, du pasteur J.-J. Gaillard, qui rentre d'un séjour d'enquête en Afrique.

GENÈVE GENÈVE

UAEE — Soirée perchettes

Retenez la date du mercredi 10 juin... ce sera celle de notre soirée perchettes, chez Kocher, à Bellevue. Rendez-vous devant l'Hôtel des Familles, rue de Lausanne, à 19 heures. Inscrivez-vous jusqu'au lundi 8 juin auprès de Mme G. Laederach, rue du Grand-Pré 58, tél. 33 77 99.

C. G.

Société genevoise de travail manuel et de réforme scolaire

Assemblée générale annuelle

mercredi 10 juin 1964, à 16 h. 45 précise, à l'Ecole du Parc Geisendorf, rue de Lyon (salle de travaux manuels).

I. **Partie administrative**

Ordre du jour statutaire :

a) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
b) Lecture des rapports du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes ; discussion, votation.
c) Election du président et des autres membres du comité.
d) Nomination des vérificateurs des comptes.
e) Fixation de la cotisation annuelle.
f) Propositions individuelles.

II. A 17 h. 15 : **Partie pratique**

A. **Le Centre national des ateliers éducatifs « Le Claireau », à Chevreuse (près Paris).**
Présentation par Mme Hélène Billard, directrice du Foyer de la Forêt.

B. **La céramique à l'école.**
Relation d'une expérience par Mme Eliane Favre, maîtresse à l'Ecole du Parc Geisendorf.

C. **Feuillets de travaux pratiques,** série 1963-1964, réalisations d'élèves, par M. Dominique Fontana, maître de dessin.

D. **Travaux manuels « dirigés ».**
Exposition de travaux exécutés sous la direction de M. René Sangsue, maître à l'Ecole du Parc Geisendorf.

Cotisation 1964.

J.P. Wullschleger, notre trésorier (tél. 35 29 72) serait reconnaissant aux personnes qui trouveront un bulletin de versement joint à la présente convocation, de bien vouloir acquitter la cotisation 1964 (Fr. 3.—). Les candidats paient Fr. 1.—. Merci d'avance !

Pour le comité :

Roger Piguet, prés., Vandœuvres

NEUCHATEL NEUCHATEL

Admissions

Bienvenue cordiale à Mlle Aliette Lebet, institutrice à Neuchâtel, et à Mme Nelly Gorgé-Dubois, en fonctions à Hauterive, entrées dans la SPN.

W. G.

Cartel VPOD

L'assemblée des délégués réglementaire a réélu son bureau pour 1964, soit : président : M. Willy Kurz ; vice-président : M. Marcel Jaquet ; caissier : M. Georges Cuany ; secrétaire : Guyot.

Le président passe en revue les différents objets de nos préoccupations au cours de l'exercice écoulé : réforme de l'enseignement, coût de la vie et hausse consécutive des traitements, calculée sur l'indice 207,9 (en avril 1964, il était de 206,9), caisse de pensions et suppression des cotisations de rappel, salaires.

La Commission de travail, constituée dans la dernière séance, sera convoquée incessamment pour l'examen du rapport complémentaire des actuaires de l'Etat.

Les comptes auraient été bouclés par un boni sans le retard apporté par trois sections au paiement de leurs cotisations. Le budget pour 1964 rétablit largement la santé de nos finances en supputant un substantiel excédent de recettes.

Les allocations de résidence versées essentiellement au corps enseignant des trois villes, se verront réglementées par un décret du Grand Conseil qui fixe un plafond de 1200 francs pour éviter la surenchère, puis l'intégration des dites allocations aux traitements lors d'une prochaine revalorisation. Nous pouvons l'accepter avec cette réserve que le rajustement de nos salaires devra procurer à *tous les collègues* un avantage réel. En revanche, l'Etat ne subventionnant pas ces allocations, le décret ne donnera heureusement pas lieu à une consultation populaire.

W. G.

Allocations de résidence

La volonté non dissimulée du Conseil d'Etat est de faire disparaître les allocations communales de résidence et de les intégrer aux traitements pour l'ensemble du corps enseignant, lors de la prochaine revalorisation.

Il nous a paru intéressant de donner à nos lecteurs les arguments avancés par le gouvernement pour justifier ses intentions auprès des députés :

L'origine des suppléments communaux de traitement payés en espèces s'explique facilement. A l'époque, les logements et le ravitaillement pouvaient être plus coûteux dans les grandes agglomérations que dans les villages. Les suppléments de traitement compensaient donc un excédent de dépenses domestiques. Pour cette raison, ils étaient qualifiés d'allocations de résidence. On comprendra que, dans ces conditions, les suppléments de traitement en espèces n'aient été institués systématiquement que par les villes de Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds. Quelques autres communes servent aujourd'hui, dans des cas spéciaux, des suppléments du même genre.

Il faut reconnaître que la justification initiale des suppléments communaux de traitement versés en espèces, telle que nous venons de l'exposer, a perdu beaucoup de sa pertinence. Dans la majorité des villages du canton, notamment dans les localités suburbaines et dans les communes où l'industrie s'est développée, les appartements et le ravitaillement sont maintenant aussi onéreux que dans les grandes agglomérations. Divers villages peuvent, il est vrai, offrir des avantages fiscaux, mais ceux-ci sont souvent réduits à peu de chose par les frais de déplacement inévitables jusqu'à la ville la plus proche. Dans ces circonstances, les allocations de résidence ont pris de plus en plus le caractère de primes payées par certaines communes pour s'assurer les services de membres du corps enseignant.

Cette évolution aurait probablement été tolérée, si le montant de l'allocation de résidence était resté partout modéré, par exemple 600 francs par an pour un enseignant marié. La situation s'est modifiée lorsqu'en 1962 à l'occasion de l'application des nouveaux traitements cantonaux, une des trois villes a porté d'une manière générale ses allocations à 1200 francs par an pour un enseignant marié et à 800 francs par an pour un enseignant célibataire. Cette décision a provoqué le postulat de MM. André Sandoz et consorts.

Au cours de l'étude du postulat, nous avons tenu à consulter toutes les communes. Cette enquête a démontré que la plupart des autorités locales sont opposées aujourd'hui non seulement à l'augmentation des allocations de résidence, mais encore au principe même de l'octroi de telles allocations. Cela ne doit pas nous étonner. Dès l'instant où ils ont perdu l'essentiel de leur justification économique, ces suppléments n'ont finalement pour effet que de favoriser les quelques communes qui les servent au détriment des autres localités. Il en résulte un état regrettable de concurrence financière entre communes à l'égard du corps enseignant. Au surplus, l'accroissement des allocations communales de résidence a également pour conséquence de fausser diverses positions de l'échelle cantonale des traitements du corps enseignant.

Pour ces motifs et après avoir examiné en détail l'ensemble des mesures possibles, nous sommes arrivé à la conclusion que la seule vraie solution était la suppression pure et simple des suppléments communaux de traitement payés en espèces. Cette suppression ne

peut être immédiate, cela va de soi, puisque les suppléments actuellement en vigueur ont été accordés légalement ; on ne saurait donc les retirer. Selon le projet que nous vous soumettons, les suppléments seront supprimés par incorporation dans les traitements cantonaux, lors de la prochaine ou des deux prochaines adaptations générales de ces derniers.

Nous l'avons dit dans le dernier compte rendu de l'« Educateur », le CC ne se rallie pas à ce point de vue.

W. G.

Conférences officielles

La conférence s'ouvrit sous l'aimable présidence de M. Jean Marti, inspecteur. Elle était exceptionnellement consacrée à un seul sujet : « Les lectures pour la jeunesse ». M. Claude Bron, professeur à l'Ecole normale, en avait la responsabilité. Il sut étayer ses propos avec bonheur par l'émission d'enregistrements appropriés et les exposés de collaborateurs choisis au sein du Corps enseignant loclois. Etaient sur la brèche MM. Ernest Hasler, René Reymond et Pierre Brossin. Ces collègues nous firent part avec compétence et clarté de leurs expériences qu'ils illustrèrent par l'audition de séquences vivantes et suggestives de bandes tournées dans leur classe.

M. Bron a le mérite d'être un enthousiaste, un apôtre de la lutte contre la mauvaise littérature, cause éminemment actuelle et digne d'être défendue au premier chef par les éducateurs. Chacun en fut aisément convaincu. M. Bron recueillera avec reconnaissance toute communication d'ordre pédagogique qui puisse constituer un apport profitable à la mission qu'il a entreprise.

De son côté, M. Maurice Evard, instituteur à Fontainemelon, souhaite recevoir tout renseignement, résumé, analyse ou critique se rapportant à la littérature pour les jeunes.

W. G.

Du rapport du Département de l'instruction publique

La Commission consultative pour l'enseignement primaire n'a pas été convoquée en 1963 !

En revanche, la conférence de l'enseignement primaire a examiné de nombreuses questions, principalement : l'enseignement de l'arithmétique et la méthode Cuisenaire, l'enseignement du vocabulaire, la terminologie grammaticale, le matériel d'enseignement de 1re année en fonction de la revision du programme d'écriture, la littérature enfantine, le début de l'année scolaire en automne, l'inspection de l'enseignement ménager et de la gymnastique, les cours de perfectionnement, l'organisation d'un nouveau cours spécial de formation d'instituteurs et d'institutrices, le statut des institutrices mariées (remplacement en cas d'accouchement), l'étude des modalités d'application de la réforme scolaire.

Statistiques. — A fin 1963, l'enseignement primaire comportait 621 postes, soit 9 de plus qu'un an auparavant.

Postes vacants au cours de l'année : 41 (3 décès d'instituteurs, 3 retraites d'instituteurs, 6 d'institutrices, 29 démissions.)

Nomination de 19 instituteurs et 37 institutrices dont 15 mariées. 16 postes d'institutrices ont été confiés à des instituteurs à cause de la pénurie de personnel féminin. La différence de traitement est à la charge de l'Etat.

Au début de l'année scolaire, on comptait 15 199 élèves soit 81 de plus que l'année précédente.

Moyenne des élèves par classe : 25, c'est-à-dire sans changement.

Le personnel enseignant est composé de 200 instituteurs nommés, 257 institutrices nommées, d'un personnel auxiliaire comptant 15 institutrices mariées et 29 autres porteurs de titres légaux, 59 normaliens et 9 autres auxiliaires ayant encore à subir des examens ; 52 autres postes d'auxiliaires (11 masculins et 41 féminins) dont 3 occupés par des retraités.

Baccalauréat pédagogique : Il a été délivré à 57 élèves se répartissant comme suit :

Gymnase cantonal, Neuchâtel : 11 garçons, 23 filles.

Gymnase pédagogique, Fleurier : 2 garçons, 1 fille.

Gymnase cantonal, La Chaux-de-Fonds : 8 garçons, 12 filles.

15 instituteurs et 20 institutrices ont obtenu le *certificat pédagogique.*

5 candidates encore sous le régime de l'ancienne législation ont reçu le *brevet d'aptitude pédagogique.*

Construction :

— Première étape d'un groupe scolaire à Neuchâtel et à Peseux ;
— Nouveau collège à Corcelles-Cormondrèche, Bôle et La Chaux-de-Fonds ;
— Annexe à la Halle de gymnastique de Fleurier ;
— Terrains de sport à Bevaix et aux Verrières ; etc.

25 communes ont bénéficié de subventions pour une somme totale de 467 186 francs.

L'Etat a aussi versé des subventions pour le mobilier scolaire. 30 communes en ont bénéficié, en outre, (pour une proportion de 40-60 %) pour l'acquisition de : 55 tableaux d'école, 16 machines à coudre, 2 appareils de cinéma sonore, 11 appareils à projection fixe, 2 épidiascopes, 1 écran de projection, 8 appareils duplicateurs, 1 caisse à sable, 17 établis, 22 armoires à outils pour les travaux manuels, divers engins de gymnastique.

Fournitures scolaires. Les dépenses totales se sont élevées à 455 120 fr. et sont couvertes pour 3/5 par l'Etat et 2/5 par les communes.

En 1963, les écoles ont utilisé 1577 bobines de films.

Rapport des inspecteurs. Chaque membre du Corps enseignant l'a reçu.

Activités sociales. Des soupes et collations ont été distribuées aux élèves de condition modeste, pour une somme de 2757 francs.

Les médecins-dentistes ont examiné 14 071 élèves. Résultats :

38,5 % avaient les dents saines ;
48 % avaient 1 à 5 dents cariées ;
10,5 % avaient 6 à 10 dents cariées ;
3 % avaient plus de dix dents cariées.

Subvention fédérale. Elle s'est montée à 52 808 fr. pour l'école primaire.

Absences. Moyenne par élève : 1,75.

Maximum : 4,54 à Brot-Dessous.

Minimum : 0,25 à Thielle-Wavre.

Moyenne des villes : Neuchâtel : 1,83. La Chaux-de-Fonds : 1,19. Le Locle : 0,88.

Dépenses pour le matériel scolaire : Moyenne par élève : 24 fr. 75.

Maximum : Brot-Plamboz : 34 fr. 69.

Minimum : Les Verrières : 17 fr. 94.

Moyenne des villes : Neuchâtel : 25 fr. 22. La Chaux-de-Fonds : 24 fr. 35. Le Locle : 22 fr. 60.

Réforme de l'enseignement : Elle ne peut être appliquée que par étapes. Elle a débuté par la création de 13 classes-pilotes (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Peseux, Couvet, Fleurier, Le Locle). Les membres du Corps enseignant chargés de ces classes ont été réunis à plusieurs reprises pour recevoir des instructions ou discuter des programmes. Il convient de relever, dit

le rapporteur, le remarquable esprit d'équipe qui a inspiré les membres du Corps enseignant et a permis des réalisations intéressantes. Plusieurs maîtres ont accompli un immense travail en matériel d'enseignement pour lequel la plus vive gratitude leur est exprimée.

Si les tâches ont été nombreuses, le rapport conclut en mentionnant la bonne volonté que le Département a rencontrée auprès de tous ceux qui ont pris à cœur la nouvelle structure de l'école secondaire neuchâteloise.

Orientation professionnelle. Le 82 % des élèves libérables ont bénéficié de l'orientation professionnelle.

Caisse de pensions. Par suite de l'augmentation des traitements assurés résultant de la loi du 20 février 1962, les membres du Corps enseignant âgés de plus de 45 ans avaient la possibilité de payer le rappel de cotisation jusqu'à fin décembre 1963. La plupart s'en sont acquittés ponctuellement. Seuls une dizaine de cas restent encore en suspens.

Les actuaires de la Caisse de pensions, MM. Marchand, Urech et Grütter ont présenté leur rapport sur le bilan technique au 1er janvier 1962. Le déficit technique est sensiblement réduit par rapport à celui de 1957 puisqu'il se monte actuellement à 11 millions de francs.

Université populaire. 35 cours ont été organisés durant l'hiver 1962-1963. Les participants de professions qualifiées de manuelles représentent le 20 % de l'effectif. Les jeunes, jusqu'à l'âge de 30 ans, comptent pour les 2/5 du total des inscriptions. Les hommes, pour la première fois, étaient en majorité.

Fonds pour l'encouragement aux études. Il s'élevait à 743 962 fr. en 1962. Il s'est augmenté d'une annuité budgétaire de 15 000 francs.

Il a été accordé pour 90 348 fr. de subsides, bourses et prêts.

Milieu social des étudiants des établissements scolaires cantonaux.

Profession des parents	% en 1963	(% en 1962)
Libérales et directoriales	25	(24,1)
Membres du Corps enseignant	8,6	(13)
Artisans et commerçants	17,8	(15,4)
Employés et fonctionnaires	23,8	(28,2)
Agriculteurs et vignerons	5	(6,3)
Ouvriers et manœuvres	19,8	(13)

Tels sont les extraits ou résumés de cette brochure de 155 pages que nous avons jugés de nature à intéresser nos lecteurs.

W. G.

Tous les chemins mènent à Rome (suite)

Place de la Victoire, un arc de triomphe immortalise ses héros : « Gênes, tes fils sont morts pour la patrie, combattant sur terre, sur mer et dans le ciel. A Dieu seul, la gloire ! ». Des fleurs dessinent les bateaux de Colomb et leurs grosses ancres. Photos.

Place des Dorias, un palais ducal et la merveilleuse cathédrale, noire et blanche, sœur de celle de Sienne.

Pris de pitié devant un quartier misérable, constellé de lessives, nous souhaitons le démolir au plus vite.

Tout un monde de statues, au Campo-Sante, fait revivre de nobles visages, une façon de s'habiller « naturellement » en brocarts et en dentelles ! « La Paix », une jeune femme tenant une croix, est inoubliable.

Dîner luxueux, le chemin longe, après, une mer houleuse, peuplée de seize navires ! Les drapeaux d'une exposition flottent. Tout un quartier bombardé est en reconstruction. Et les amoureux restent seuls au monde, le long des promenades, plantées de palmiers, de la côte ligurienne. Là, sont les jardins des Hespérides, orangers et citronniers, chargés de fruits !

Les pins-parasols et les palmiers chevelus, plus les rhododendrons, les magnolias, les glycines, les arbres de Judée font de Nervi, de Portofino et de Cassogli, de Sta-Margherita, un paradis.

En corniche, la route suit des crêtes ponctuées de cyprès, longe la sombre forteresse de Rapallo, par des tunnels, descend sur Chiavari, à arcades fleuries de camélias.

L'Entella bourbeux se jette dans la mer en colère, splendide, les villes se touchent.

Le chemin remonte, semé d'iris sauvages, blancs, les trains routiers nous changent en tortues !

Descente, un pont suspendu et... un Campari, bienvenu « Aux Hirondelles ». Le patron, installé d'hier ne partage pas tout de suite notre « Dolce Vita ! » Ses bras levés, sa voix sonore, sont du dernier comique.

Puis les vignes reprennent. Bordant l'avenue, la caserne des Abruzzes, le musée et le chantier navals de La Spezia. Au loin, les montagnes bleuissent. L'or du soleil dore la mer et Lérici, où une foule déambule sur les quais que protège un castel-forteresse du XIIIe siècle.

Près de Marina de Carrare, on emmaille les arbres de paille, contre le vent. Un ciel de Maure fondu plane sur les dépôts de marbre et sur les cabines, en kilomètres.

La mer est déchaînée à Viareggio, son grondement n'empêche aucun sommeil à l'hôtel Excelsior.

Jeudi, auprès d'une petite ville, où les enfants vont à l'école, près du lac « Torre del Lago », dans un jardin tranquille, semble résonner toute la musique de Puccini, tant sa statue est vivante...

Aux pins-parasols succèdent des trembles oranges ! Dans le cimetière de Pise, une lessive multicolore sèche. Les Trois Grands de Pise, la Cathédrale, avec la lampe de Galilée, le Baptistère et sa merveilleuse broderie de marbre, la Tour penchée, semblent « chanter », sous le soleil. L'Arno est boueux. Succès mérité des marchands de jaquettes et d'albâtre !

Le terrain, ensuite, est marécageux, infiltré d'eau et les pins inclinés. Grosse raffinerie de pétrole : « Stanil », avant Livourne, en plein essor. A perte de vue, la mer bleue, enchanteresse. Maquis, route en corniche, où les vagues se jettent parfois à l'assaut des cars !

Castiglione, des troupeaux de moutons et, presque sous nos roues, un toutou jaune, le naïf ! Des bœufs sous le joug et des oliviers.

Le car s'emballe et nous nous tassons. A Piombino, plane l'ombre napoléonienne, de l'île d'Elbe.

Au bout d'une digue, nous dînons à l'Hôtel du Petit-Monde, monté sur pilotis. Il y a un aquarium, où vivotent des homards, des anguilles et des moules, une tortue. Friture « aux petits yeux ! » Sœur Yvonne revient, ravie, un coquillage nacré dans sa main.

A présent, les collines sont coiffées de villages. En stabulation libre, des bœufs. D'autres labourent.

Le petit car poursuit le grand, au milieu de virages et de camions, à en perdre la tête ! Emotions valant une chasse à courre, que modèrent une auto vaudoise accidentée puis un camion hors d'usage.

Un bourg moyenâgeux, splendide : Tarquinia, possédant une nécropole étrusque, profile tours et remparts sur une crête.

Le Latium est en fleurs. A Civita-Vecchia, beaucoup de télévisions. Une maison de deux étages lève la tête

pour voir la cime d'un eucalyptus. A cheval sur leurs ânes, rentrent les paysans.

A St-Marinello, la mer est près de nous encore une fois. Ensuite, elle s'éloigne, s'étire, s'étire encore et disparaît de l'horizon, non loin de Rome.

La terre est rouge puis s'appauvrit. Des vaches courtaudes paissent dans les marais pontins. Des maisons arborent du rouge et de l'orange vif. « Chez Boniface » tout est rose bonbon.

On construit une autoroute. Nous descendons, le soir tombe entre des collinettes et nous entrons dans la capitale, par un quartier luxueux, éclairé à giorno.

Nous sommes pris dans une marée d'autos, venues de tous côtés. Les cars sont des Gullivers, parmi les Lilliputiens !

Voici le massif château de St-Ange, la rue de la Conciliation, vaste, à obélisques pour réverbères, dus à Mussolini. Bordée d'anciens palais, elle est fermée par St-Pierre, majestueux.

Notre Hôtel Columbus est le siège des Chevaliers du St-Sépulcre. Fenêtres à meneaux, devise : « A Dieu, la gloire ! » Tout est voué au rouge et noir. Les meubles austères s'accordent avec les voûtes blanches. La salle à manger est dotée d'un plafond peint. Cœurs de Jésus, branches d'olivier, chapeaux de cardinal autour d'Elie, sur son char de feu.

Personnel plein d'onction, tout est béatitude. La « dolce torta », savourée avec les fourchettes armoriées, prépare un sommeil agréable, préservé par un médaillon bleu et blanc de della Robia.

Joie de passer trois jours dans cette ville unique. Partout, des prêtres et des sœurs ; partout, en foule, des statues, parlant des morts aux vivants...

Ciel léger au Janicule, tout est grâce, en ville et à la campagne.

Une guide nous mène au Panthéon qui promet : « Indulgence plénière, quotidienne, perpétuelle... » Dix-huit siècles depuis que son immense coupole (43 m) a été moulée et posée sur son socle.

Le Capitole, les ruines du Colisée, du Forum, des thermes, tant d'autres, témoignent, ainsi que la Voie appienne et les catacombes, d'un riche passé (douloureux parfois !)

Longtemps, nos rêves les évoqueront, plus que la luxueuse rue Veneto.

Samedi, les églises pontificales. Choc violent devant le « Moïse » de Michel-Ange, à St-Pierre-aux-Lions. Il resplendit de force et de paix, de puissance. Il est immortel.

Ste-Marie-Majeure, du Ve siècle, a un plafond à caissons dorés, des mosaïques au sol. Combien nous révoltent ces mendiantes éhontées du dehors !

A St-Jean-de-Latran, un Giotto exquis, les statues des douze apôtres, un Paradis de mosaïque dorée, sous la coupole, un cloître roman, forment un ensemble plein de grandeur. A côté, dans une chapelle, l'escalier saint est rempli de fervents pèlerins.

Près de la Porte de St-Paul, avec la Pyramide Sixtus, l'église de Hors-les-Murs. En forme de croix égyptienne, avec des vitraux d'albâtre dorant tout. Une musique diffuse accompagne de jeunes mariés...

Quant à St-Pierre, il est écrasant de splendeurs. Notons les plafonds merveilleux et l'autel du Bernin... En passant, salut à nos gardes suisses.

Rome illuminée, le soir, est un enchantement. Sur les places, les fontaines, les loggias dessinent des éventails d'eau légère et irisée. Trevi est incomparable. Et, du Pincio, la vue générale est saisissante. Les autos forment des ballets colorés, avec leurs feux. Partout, des couronnes brillantes, que souligne la sombre parade des pins sur le ciel bleu marin.

Ciel clair, le dimanche. Heureux sont les protestants, reliés à leur Sauveur, directement, sans toutes « les pompes » romaines !

Musée intéressant à la villa Borghèse, avec Pauline Bonaparte et ses trésors. Au dehors, des parterres à la française, un hippodrome animé, car les Romains portent un amour inégalable aux chevaux.

Au Palais français des ambassadeurs (depuis Marignan aux Farnese), d'exceptionnelles tapisseries anciennes et modernes, « La Dame à la Licorne », des vases de lapis-lazuli.

De nouveau, la marée d'autos déferle, les klaxons tintent, des jeunes s'embrassent, une foule attend le Pape. Frêle, devant sa fenêtre au tapis rouge, il est reçu par un silence total. Bénédiction, vœux de paix sont suivis d'applaudissements et de genoux en terre.

Après dîner, les Wittwer offrent une course à Tivoli, ou une autre, à Ostie. Ruines captivantes, envahies d'herbes folles, bien commentées, un petit Pompéi.

Derrière les pins, le soleil se couche, et les vieux palais romains se fardent de pourpre.

Lundi, sœur Sandoz n'a plus sa belle pèlerine, le capitaine l'a échangée contre la sienne ! Rires. Adieux au Columbus, par le chant attristé du Pays romand. Encore le Tibre et ses ponts racés, sous la brume légère. Collines de tuf.

Sans mer, l'Ombrie n'est que vallées onduleuses où paissent les vaches aux yeux doux. Défilé avec châteaux et bourgs pittoresques. Narni, fortifiée, rappelle Nozeray.

Sources minérales réputées à Sangemini, où des lavandières papotent. Les chanteuses (Anne-Marie, les dames Roessiger, tous) nous ravissent.

Voici Todi, étrusque, romaine, médiévale, moderne !

Collines chapeautées de maisons et défilé des majoliques, au cri de « A chacune, sa jarre ! »

L'antique Pérouse est d'une grande beauté. Les assises surplombantes sont d'une hauteur ! Et goûtez aux délices du baiser pérugien ! (fondant).

Joyau de sa province, le lac Trasimène, rond, argenté, est bordé de roseaux.

Passignano (un Gandria !), produit la meilleure des huiles d'olives. Les vieux arbres montent à l'assaut des pentes jusqu'à Cortena, austère et splendide, une seconde Assise.

Arezzo est la patrie de l'auteur de la gamme. Ses vitraux sont « des merveilles tombées du ciel, pour nous consoler ». Jouxte des Sarrasins en août.

Voici la région du Chianti et des écolières en blouses noires ou roses repartant pour l'école. Et, dans son écrin de collines, Florence, avec un dîner réussi, agrémenté d'achats de colliers et de babioles florentines !

La place de la Seigneurie est balayée par la bise. Les statues, le « David », ont l'air gelé. Et les bulles du marchand cascadent. Passage devant la Cathédrale polychrome avec ses portes du Paradis.

Nous « coupons » les Apennins, via l'autostrade du soleil, avec des tunnels et des viaducs, un travail de titans. Le paysage est sylvestre, sauvage, grandiose. Pluie violente à Sasso, bruit du vent sur le toit des cars. Bologne, docte ville, Modène, Parme, sont évités. Rideaux de trembles et bien des maisons, misère et Cie !

Un arrêt dans un « Pavesi », puis Pavie, au confluent du Tessin et du Pô. La dernière nuit de la course est bercée par les grenouilles ! La Chartreuse, chef-d'œuvre de l'art lombard, est fermée le matin du mardi.

(à suivre)

Restaurant Ferme Robert

981 m Creux-du-Van s/Noiraigue

Maison neuchâteloise fondée en 1751.
Restauration à toutes heures.
Dortoir 30 pers. 10 lits - jardin 400 pers - Salle à manger - Café - Véranda.
Ses spécialités : Truite, Poulet, Crème morille, Filet mignon.
Prix favorables pour les écoles.
Route goudronnée pour autos et cars.
Famille Glauser Tél. (038) 9 41 40.

La Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse

chargée de l'entretien de 40 km. de sentiers recevrait avec plaisir l'adhésion d'instituteurs.
Cotisation annuelle : Fr. 3.— seulement, y compris 2 belles photos-cartes postales

Case 812 - NEUCHATEL

C.C.P. IV. 3454 - Téléphone (038) 5 17 89

VR RVT CMN

Chemins de fer neuchâtelois

Les Brenets et ses magnifiques bassins du Doubs

Les Ponts-de-Martel et sa réserve naturelle du Bois des Lattes

Le Val-de-Travers et son chapeau de Napoléon

Le Val-de-Ruz et son château féodal de Valangin

La perle des restaurants au bord du lac

Beau-Rivage

Neuchâtel
Tél. (038) 5 47 65 Parking

Hôtel du Château
Valangin (NE)

à proximité du célèbre château
Jardin pour pique-nique
W. BREGUET — Tél. (038) 6 91 02

Buffet de la Gare C F F

Neuchâtel

Se recommande Tél. (038) 5 48 53

Chalet-Restaurant Le Soliat

sur la crête du Creux-du-Van
But idéal pour courses d'écoles et promenades.
Famille J.-T. Noyer, tél. (038) 9 41 36.

CHAUMONT

Hôtel Chaumont et Golf

à 30 min. de Neuchâtel par funiculaire
à 15 min. en auto
Menus soignés - Service à la carte
70 lits - Tél. (038) 7 59 71/72

HOTEL TERMINUS ET DES ALPES

NEUCHATEL, vis-à-vis de la gare
Restaurant français - Taverne - Grande terrasse
Hôtel tél. (038) 5 20 21 Taverne tél. (038) 5 62 98

A l'entrée des Gorges de l'Areuse

STOP au CAFÉ-RESTAURANT du PONT, Boudry
Rafraîchissements - Pique-nique - Spécialités italiennes - Vins de 1er choix - Belle place
A. Locatelli - Tél. (038) 6 44 20

WITTWER

VOS PLUS BELLES COURSES D'ÉCOLE

St-Honoré 2 — Neuchâtel — Tél. (038) 5 82 82

Café du Pré-Vert, Chambrelien

Joli but de promenade — Jardin ombragé — Parc quatre heures — Pique-nique — Rafraîchissements — Bonne cave.
Tél. (038) 6 51 12 W. Hirsig-Portmann

Un but pour votre course d'école:

St-Cergue - La Dôle

1043 m. 1680 m.

par le chemin de fer **NYON - ST-CERGUE - MOREZ**
Nyon, tél. 9 53 37

Télésiège de la Barillette

permettant de visiter les installations de l'émetteur de télévision. (Demande à Dir. TT, Genève)

L'agence de voyages

Auderset & Dubois

16, place Cornavin, Genève, tél. 32 60 00

propose ses merveilleux circuits en car :

Copenhague via la Hollande, 15 jours.
La Verte Albion et l'Ecosse, 16 jours.
Florence — Rome — Sorrento — Capri, 12 jours, etc., etc. Demandez le programme gratuit.

Billets d'**avion** et splendides **croisières.**

télésiège

Grindelwald First

Visitez la région du First

(alt. 2200 m.)

centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald.
Prix réduits pour courses d'école.
Renseignements : tél. (021) 3 22 84

Funiculaire de Chaumont

sur Neuchâtel, alt. 1100 m.

Région idéale pour courses scolaires

Renseignements à la direction, Neuchâtel

VISITEZ
LE CHATEAU
DE VALANGIN

(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires

Petit Hôtel de Chaumont

à deux pas du funiculaire

Prix modérés ! Se recommande, la nouvelle tenancière
Mme ROGNON Tél. (038) 7 59 10

Visitez les pittoresques

Gorges du Taubenloch

à Bienne

Trolleybus Gare No 1 ou Frinvillier CFF

Chalet du Val d'Arpettaz

Champex

à 30 minutes du lac. Restauration, dortoirs avec couchettes. Arrangements pour écoles et sociétés.
C. LOVEY, propriétaire **Tél. (026) 6 82 21**

GRANDSON

Hôtel du Lac vous offre sa
terrasse au bord de l'eau

Tranquillité des parents — Sécurité des enfants

H. Montandon — Tél. (024) 2 34 70

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Dr Ralph Bircher — **Rhumatisme et arthritisme rhumatismal** — 1 vol. in-16, Fr. S. 6,90. Collection « Manuels de diététique naturelle Bircher-Berner » — Editions Victor Attinger S.A., Neuchâtel.

Le rhumatisme articulaire chronique est une affection qui accable l'humanité de plus de souffrance que bien des maladies mortelles. D'après les statistiques, 7,5 % de la population souffre de cette forme primaire de rhumatisme chronique. Cette maladie coûte à l'économie nationale suisse annuellement 400 millions de francs. Du point de vue économique et social, le rhumatisme est bien la maladie la plus grave qui affecte une nation.

On connaît assez mal les causes des inflammations articulaires chroniques, mais on certain en tout cas qu'une dégénérescence du tissu conjonctif mou (mésenchyme) est à leur origine. Le véritable traitement du rhumatisme et de l'arthritisme rhumatismal devra donc lutter contre cette dégénérescence.

Cependant, quelles que soient les causes des affections rhumatismales, elles procèdent toutes à l'origine d'une transgression des lois de la vie ou de l'alimentation. L'homme moderne abuse du travail fébrile, des émotions, des excitations, des distractions, de la nourriture et des boissons. Sa résistance aux maladies et son potentiel vital en sont lentement sapés. Son régime est pléthorique en albumines, graisses animales, sucre industriel et farine blanche, sans parler des substances chimiques nocives, mais pauvre en crudités. La carence en substances essentiellement vitales est nette.

Le traitement par un régime rigoureux de crudités (sans sel) tel qu'il est expérimenté, développé à la clinique Bircher-Berner, et prescrit dans ce livre, en permettant de vaincre la dégénérescence du mésenchyme cause prédominante aux rhumatismes, donne des résultats convaincants.

En examinant les 16 photos reproduites dans ce livre, on comprendra quel immense pouvoir curatif peut être tiré d'un régime cru préparé de manière ordonnée. Même dans les cas d'arthrite chronique secondaire au 5e stade on obtient une guérison durable.

On trouvera également dans ce livre un plan de guérison et 227 recettes convenant à des régimes stricts ou adoucis.

PARABOLE

Une camionnette, haute sur pattes, digne du « rallye des vieux tacots », s'est arrêtée au bord de la route de montagne. Deux hommes et un grand garçon en sont descendus, qui s'installent à l'ombre d'un taillis de noisetiers, dans l'herbe fleurie de gentianes. Ils déballent leurs provisions et pique-niquent à la française : saucisson, côtelette énorme et gros rouge...

J'aime bien bavarder avec les gens qui s'installent sur « mon » terrain (précision que j'ai omise dans ma description de cet idyllique coin du Haut-Jura); j'apprécie entre autres, tout particulièrement, la conversation avec les Français de passage : même s'ils sont du peuple, ils m'apprennent comment on doit manier la langue, employer le mot précis, le tour elliptique mais juste !

Aussi je m'approche...

— Après les journées de pluie que nous avons eues, vous avez de la chance de pouvoir profiter d'un si bel après-midi...

La réponse vient, cinglante :

— Ah ! parlez-m'en, Monsieur, du temps ! Voilà bien un mois que nous projetions cette randonnée. Et voilà ! Le soleil a chassé les escargots. Quelle misère... Je ne vous montrerai pas notre sac car j'en ai honte, Monsieur ! A peine six douzaines...

* * *

Il serait facile de tirer de cette anecdote un propos pédagogique imagé, à la manière de J. Dubosson.

Qu'il est délicat et parfois décevant le métier de maître d'école !

Il croit satisfaire aux vœux de sa Commission scolaire. Mais le président et le secrétaire n'ont pas (quand ils en ont) les mêmes idées sur la conduite de la classe, l'interprétation de l'horaire ou du plan d'études.

Il a affaire à des parents de diverses catégories qui diffèrent d'opinions quant au rôle du maître et à ses méthodes. Au moment où il est approuvé par les uns il est critiqué par les autres.

Et, surtout, il règne sur un petit monde bien hétérogène. Quand il cherche à mobiliser l'intérêt des élèves pour les matières enseignées, il s'aperçoit, sans compter que tous n'ont pas les mêmes intérêts, que ces intérêts ne sont pas forcément ceux qu'il croit avoir décelés en eux. Quand il parle nature les enfants rêvent techniques! Ou, à l'issue d'une leçon consacrée à tel penseur, littérateur, peintre ou musicien, il surprend les gosses à échanger des vignettes représentant les « géants de la route » ou les « as du ballon rond » !

Il trouvera toujours des chasseurs d'escargots qui réclament la pluie alors que d'autres gosses, avec lui, se réjouissent du soleil.

A. Ischer.

La motion Dominicé et Louis Armand

On sait que le député au Grand Conseil genevois M. Dominicé a développé récemment devant cette assemblée une motion critiquant l'enseignement primaire de son canton, et particulièrement le départ plus tardif et plus lent des petits Genevois par rapport à leurs condisciples d'outre-Jura [1].

Il nous semble intéressant de mettre en regard de cette opinion celle d'un homme qui paraît y connaître quelque chose, le prestigieux auteur de «Plaidoyer pour l'avenir», Louis Armand. Dans un entretien accordé en 1962 à l'Association des anciens élèves des Roches et de Normandie, et rapporté dans le numéro d'avril de la « Schweizer Erziehung Rundschau », il s'exprime comme suit à propos des réformes en cours dans son pays :

« Je vous dirai que je n'ai aucun espoir dans la série des réformes autour desquelles nous tournons, rigoureusement aucun espoir. Pour employer un langage de mathématicien, je dirai que cette série est divergente, c'est-à-dire que plus on fait de réformes plus on est emberlificoté.

Alors, me direz-vous, n'y a-t-il donc rien à faire ? Je réponds : si. Il suffit d'aller en Suisse — ce n'est pas loin — pour trouver un système d'éducation qui est tout de même largement dégagé de nos erreurs... On n'impose pas aux élèves un surmenage du type français, qui contrairement à ce qu'on croit, ne mesure pas par le volume de ce qu'on apprend, mais par l'angoisse de la notation et de la composition...

Les Suisses forment de bons ingénieurs : ils ont proportionnellement inventé autant de choses que les Français depuis cinquante ans ; ils ont un système psychique qui leur permet d'utiliser leurs cinq millions de citoyens bien mieux que nous n'utilisons nos quarante millions. En matière de fabrication de produits pharmaceutiques, par exemple, la proportion de ce qu'ils inventent et fabriquent est très supérieure à la moyenne, bien que chez eux les études de pharmacie soient infiniment moins compliquées que les nôtres. En bref, si nous acceptions de nous inspirer, modestement, des conceptions et des méthodes de nos voisins, nous ferions un grand pas vers la raison ».

Sans commentaires !

J.-P. R.

[1] Voir « Educateur » du 17 avril 1964.

Qu'est-ce qu'un jeune délinquant ?

Ce texte est extrait d'une brochure, « La délinquance juvénile — problème du monde moderne », que l'Unesco fera paraître prochainement. L'auteur, qui a été conseiller de l'Unesco pour les problèmes de l'inadaptation sociale parmi les jeunes, est directeur des études sur la jeunesse à l'Université Tufts, aux Etats-Unis.

Dans presque toutes les langues du monde, il existe maintenant une expression pour désigner les jeunes dont le comportement ou les goûts sont suffisamment différents de la norme pour inspirer la suspicion, sinon la crainte. On a ainsi les « blousons noirs » en France, les « teddy-boys » en Angleterre, les « nozem » aux Pays-Bas, les « raggare » en Suède, les « tsotsis » en Afrique du Sud, les « bodgies » en Australie, les « halbstarken » en Autriche et en Allemagne, les « tai-pau » à Formose, les « mambo boys » ou « taiyozuku » au Japon, les « tapkaroschi » en Yougoslavie, les « vitelloni » en Italie, les « huligany » en Pologne et les « stiliagui » en URSS.

Mais nous n'avons pas le droit de considérer que tout « blousons noir » ou « teddy boy » est un délinquant effectif. Ces termes prêtent souvent à méprise. Il est injuste de tenir automatiquement pour acquis que tout adolescent qui aime le « rock'n' roll » ou les accoutrements bizarres est sur le point de devenir un délinquant, s'il ne l'est pas déjà. Les adultes ont trop souvent tendance à utiliser le mot « délinquant » pour exprimer leur irritation ou leur stupéfaction devant les goûts des adolescents. De même, tout mineur qui enfreint une règle ou se comporte de façon provocante ne doit pas être considéré comme un délinquant. Il est rare que le comportement des jeunes réponde constamment aux normes fixées par les adultes ou à leurs espoirs.

Variations sur un même thème

Quelles sont les infractions et quelles sont les punitions ? Les différences qui existent à cet égard entre les pays montrent combien les opinions varient dans le monde quant à la définition du délinquant et quant au traitement à lui appliquer. Au Caire, c'est un délit de ramasser des mégots sur la voie publique. En Inde, d'après une enquête récemment effectuée dans les deux villes de Lucknow et de Kampur, le vagabondage vient en deuxième place parmi les délits que commettent les jeunes. A Hong-Kong, il y a quelques années, le nombre des jeunes délinquants a atteint un chiffre stupéfiant (quelques 55 000), mais plus de 90 % n'étaient coupables que d'infractions « techniques » (colportage illicite, par exemple). D'après des informations de Lagos (Nigeria), la principale forme de délinquance y est l'insoumission aux lois non écrites de la famille : l'irrespect et la désobéissance sont considérés comme des délits graves.

On voit qu'il ne suffit pas d'indiquer combien d'enfants ont été poursuivis pour des actes délictueux ; encore faut-il savoir pour quelles infractions, en vertu de quelle législation ils ont été classés comme délinquants par les autorités.

Mais même en traitant avec la plus grande circonspection les statistiques de la délinquance juvénile, il faut reconnaître que l'on en signale de plus en plus de cas, partout dans le monde. Les infractions sont très diverses : vols, actes de vandalisme, délits contre les biens, menues extorsions, pratique illégale du jeu, mais aussi perturbations de l'ordre public, actes de violence, vagabondage, délits sexuels, alcoolisme et toxicomanie.

La bande

Dans presque toutes les villes où sévit la délinquance on trouve ces « bandes de jeunes » qui sont devenues une des institutions de la société moderne. Ces bandes, inoffensives ou dangereuses, sont un élément impor-

tant dans le tableau général de la délinquance juvénile. Si l'on considère la délinquance sur le plan mondial, on constate que peu d'adolescents deviennent des délinquants individuellement, chacun à sa façon ; le plus souvent, un certain nombre de jeunes garçons se livrent ensemble à des activités dont l'agrément ou l'intérêt résultent de la communauté des sentiments, des allégeances et des règles de conduite. Ces bandes se livrent souvent à des actes de méchanceté « gratuits ».

En Pologne, des bandes d'adolescents ont, sans raison, endommagé des trains et molesté des voyageurs. Dans le Saskatchewan (Canada), des groupes de jeunes garçons ont pénétré dans des maisons et détérioré des meubles de prix, sans rien emporter. Dans le Chiengmai (Thaïlande), une bande de jeunes garçons, portant au bras un tatouage représentant un aigle blanc, trouve son plus grand plaisir à terroriser et à attaquer les habitants. En Argentine, des adolescents se rassemblent dans des cafés ou des bars pour insulter et humilier les consommateurs et les passants...

Certains jeunes délinquants ont toutefois des buts plus précis : escroqueries et menues extorsions, notamment. A Détroit (Michigan), une bande de quinze garçons de 13 à 16 ans obligeait tous les enfants du quartier à verser cinq cents pour ne pas être molestés en allant au cinéma. On signale qu'en Inde, des bandes de garçons et de filles pratiquent avec beaucoup d'habileté la contrebande de l'alcool et de la drogue.

L'une des collections de mythes les plus riches du vingtième siècle concerne la délinquance. Il s'agit en général de conceptions exagérément simplifiées des causes de la délinquance, mais toute généralisation est vaine. Ni les taudis, ni les « foyers brisés », ni le cinéma, ni les privations ne fournissent une explication universelle et réaliste. Il arrive que tel ou tel de ces facteurs contribue à façonner la vie d'un enfant, mais aucun ne peut être considéré comme la cause générale et unique des milliers de cas de délinquance.

Pour commencer à comprendre le problème, il importe de savoir que les délinquants commettent souvent des actes identiques pour les raisons et dans les intentions les plus différentes. Pour illustrer ces différences de mobiles et d'intentions, prenons pour exemple le cas de trois jeunes garçons dont chacun pourrait être considéré comme un délinquant.

John

Un jeune Américain de 15 ans, John G., de Los Angeles, est l'un des douze membres de la bande des « requins ». Cette bande possède un code rigide de valeurs, de normes et de principes. Tous les membres ont juré fidélité à ce code et, pour John G., c'est l'engagement moral le plus grave et le plus important de sa vie. Un soir de l'été dernier, avec quatre autres membres de la bande, il vole une voiture en stationnement, qui est abandonnée le lendemain matin vers 4 h. à deux ou trois kilomètres de là. Devant le tribunal pour enfants, John G. ne cherche nullement à expliquer son acte et ne manifeste aucun regret. Il a déjà eu des ennuis pour avoir brisé des vitres et entaillé à coups de rasoir des capotes de voitures.

L'enquête montre que ses parents travaillent et ne gagnent pas grand-chose à eux deux. Leur logement est trop petit pour une famille de cinq personnes. John est très mal noté à l'école et ses professeurs se plaignent de son air ennuyé et blasé. A l'école comme ailleurs, il manifeste un tempérament querelleur et agressif. Cependant, l'examen psychiatrique n'indique aucun trouble affectif caractérisé et l'intelligence est normale.

D'après les normes traditionnelles, John G. pourrait être considéré pas ses honnêtes parents comme la honte de la famille, par ses maîtres comme un raté, et par la communauté comme un danger public. Pourtant ses actes obéissent à une logique indiscutable ; les pires d'entre eux lui valent invariablement l'approbation et le respect de ceux qu'il admire le plus : les membres de la bande des « requins ». Sa conduite est bonne d'après les normes de sa « sous-culture de la rue », si elle est mauvaise pour le monde extérieur.

Basil

Le jeune Basil P., un Anglais de 13 ans, appartient à une famille aisée de Londres. Il ne travaille pas bien à l'école, au grand désespoir de son père qui a fait de brillantes études dans le même établissement. Le point faible de Basil est son manque de dispositions pour la lecture ; dès qu'une question exige un gros effort de lecture, il devient distrait. Il aurait pu n'être qu'un mauvais élève anonyme s'il n'avait « l'habitude de voler des choses ».

Basil ne cherche pas à nier. Depuis longtemps il dérobe à ses camarades des objets de valeur ou sans valeur. Il ne garde pas ces objets pour lui, mais les distribue souvent en classe, accroissant sciemment le risque de voir le vrai propriétaire reconnaître son bien et le revendiquer. A Londre, un jour de congé, Basil a volé trois disques dans un magasin. Il dit qu'il regrette, qu'il ne sait pas pourquoi il vole, et qu'il voudrait bien ne plus le faire. Un examen psychiatrique montre que, sur un plan symbolique profond, les objets volés représentent ou remplacent pour Basil quelque chose qu'il désire inconsciemment et qui lui est, pour une raison ou une autre, interdite ou inaccessible. Sur la recommandation des spécialistes, Basil sera soumis à un traitement psychiatrique.

Pierre

Un jeune Africain de 17 ans, Pierre N., quitte son village de la Côte d'Ivoire pour tenter de trouver du travail dans la ville voisine. Il espère se faire engager dans un hôtel. Pierre N. sait lire et écrire ; il parle deux langues ; c'est un garçon intelligent. Dans la ville, un employé le surprend alors qu'il essaie de voler une chemise dans un magasin. Devant le tribunal, Pierre explique que ses vêtements étaient en mauvais état, qu'il n'avait pas d'argent et qu'il espérait, avec une chemise neuve, faire meilleure impression en allant chercher du travail.

Les différences considérables qui existent entre ces trois cas donnent quelque idée du risque qu'il peut y avoir à grouper sous l'étiquette « délinquance juvénile » toutes les infractions commises par des adolescents.

William C. Kvaraceus
(Information UNESCO)

1000 garçons et fillettes cherchent des « parents de vacances ».

De nombreuses familles se sont déjà déclarées prêtes à accueillir un enfant durant les vacances. Néanmoins quantité de places gratuites manquent encore pour des enfants suisses du pays et de l'étranger. Les familles disposées à offrir l'hospitalité à un jeune compatriote voudront bien s'annoncer auprès du secrétariat général de Pro Juventute, case postale Zurich 22, tél. (051) 32 72 44.

Mathématique actuelle 17

La notion de groupe

17.1 Solution de l'exercice 16.7, première partie.

Etudier l'*addition*, loi de composition interne, posée sur l'ensemble des classes de restes modulo 4.

Les différentes classes de restes (16.5) modulo 4 sont :

$C_0 = \{0, 4, 8, 12, 16, ...\}$
$C_1 = \{1, 5, 9, 13, 17, ...\}$
$C_2 = \{2, 6, 10, 14, 18, ...\}$
$C_3 = \{3, 7, 11, 15, 19, ...\}$

La loi de composition *addition* conduit à la table suivante :

+	C_0	C_1	C_2	C_3
C_0	C_0	C_1	C_2	C_3
C_1	C_1	C_2	C_3	C_0
C_2	C_2	C_3	C_0	C_1
C_3	C_3	C_0	C_1	C_2

Nous constatons que la loi + est interne et partout définie, qu'elle est associative et commutative, que l'élément C_0 joue le rôle d'élément neutre et que chaque élément possède un symétrique appartenant à l'ensemble.

Ces conditions étant remplies, l'ensemble des classes de restes modulo 4 muni de la loi de composition *addition* est un *groupe (abélien* puisque la loi est commutative).

17.2 Solution de l'exercice 16.7, deuxième partie.

Etudier la *multiplication*, loi de composition interne, posée sur l'ensemble des classes de restes modulo 5 privé de la classe C_0.

Les classes de restes modulo 5 sont les suivantes :

$C_0 = \{0, 5, 10, 15, ...\}$
$C_1 = \{1, 6, 11, 16, ...\}$
$C_2 = \{2, 7, 12, 17, ...\}$
$C_3 = \{3, 8, 13, 18, ...\}$
$C_4 = \{4, 9, 14, 19, ...\}$

et l'ensemble des classes de restes modulo 5, privé de la classe C_0, est $\{C_1, C_2, C_3\ C_4\}$; on le note $(C \bmod 5)_0$, l'indice $_0$ indiquant l'absence de la classe C_0.

La loi de composition est la multiplication, notée $\times$. Choisissons un représentant dans chacune des classes 1 et 2 et effectuons leur produit :

$1 \times 2 = 2$ qui appartient à la classe C_2, ou encore
$6 \times 12 = 72$ qui appartient à la classe C_2, etc.

Donc : $C_1 \times C_2 = C_2$ et ainsi de suite. Tous les résultats sont consignés dans la table suivante :

×	C_1	C_2	C_3	C_4
C_1	C_1	C_2	C_3	C_4
C_2	C_2	C_4	C_1	C_3
C_3	C_3	C_1	C_4	C_2
C_4	C_4	C_3	C_2	C_1

L'ensemble des classes de restes modulo 5, privé de l'élément C_0, muni de la loi de composition *multiplication* est un *groupe abélien*. Il vérifie les conditions posées sous 16.4.

17.3 Deuxième définition des groupes.

Revenons à l'exemple de groupe signalé sous 16.2.

Au point 6 nous avions vu que pour tout couple d'éléments de l'ensemble E, par exemple (a, b), on peut trouver un couple (x, y) d'éléments de l'ensemble E tel que

$$a * x = b \quad \text{et} \quad y * a = b$$

Il est facile de montrer que si un ensemble E, muni d'une loi de composition interne, associative et partout définie, satisfait au point 6 que nous venons de rappeler, il satisfait aussi aux conditions posées pour la première définition des groupes (16.4).

Nous pouvons alors définir un groupe de deux façons différentes qui se ramènent l'une à l'autre.

Groupe : *première définition*

Un ensemble non vide G est muni d'une structure de groupe s'il satisfait aux axiomes suivants :

a) il existe une loi de composition interne qui, à tout couple d'éléments de G, fait correspondre un élément de G

b) cette loi est associative

c) il existe un élément neutre appartenant à l'ensemble

d) chaque élément de G possède un symétrique appartenant à G.

Groupe : *deuxième définition*

Un ensemble non vide G est muni d'une structure de groupe s'il satisfait aux axiomes suivants :

a) il existe une loi de composition interne, associative qui, à tout couple d'éléments de G, fait correspondre un élément de G

b) pour *tout couple* (a, b) d'éléments de G on peut trouver un couple (x, y) d'éléments de G tel que

$$a * x = b \quad \text{et} \quad y * a = b$$

17.4 Exemple de groupe

Considérons l'ensemble Z des nombres entiers relatifs :

$Z = \{0, +1, -1, +2, -2, +3, -3, ...\}$

avec, comme loi de composition, l'addition, notée +.

On constate facilement que

a) l'opération + est interne, associative et partout définie

b) pour tout couple (a, b) d'éléments de Z, on trouve un couple (x, y) d'éléments de Z tel que :

$$a + x = b \quad \text{et} \quad y + a = b$$

Par exemple :

si $(a, b) = (-3, +8)$ on a :
$-3 + x = 8 \quad x = 11$ élément de l'ensemble
$y + (-3) = 8 \quad y = 11$ élément de l'ensemble.

Ou encore, si

$(a, b) = (-5, -4)$ on a :
$-5 + x = -4 \quad x = 1$ élément de l'ensemble
$y + (-5) = -4 \quad y = 1$ élément de l'ensemble.

Remarquons que l'on trouvera toujours ici $x = y$ car la loi + est commutative.

Les conditions posées par la deuxième définition des groupes étant remplies, on peut dire que l'ensemble Z muni de la loi + est un groupe (abélien).

Les conditions de la deuxième définition étant remplies, celles de la première le sont aussi.

L'élément neutre est 0 ;

chaque élément possède un symétrique appartenant au groupe ;

+ 4 est symétrique de — 4

— 8 est symétrique de + 8

0 est symétrique de 0, etc.

La loi + est associative.

17.5 Remarque sur les notations et la nomenclature.

a) Si le groupe est abélien (loi de composition commutative) on emploie souvent le signe + pour noter la loi de composition. On dit alors que le groupe est noté additivement ou que c'est un groupe additif.

Dans un groupe additif le composé de deux éléments est appelé leur **somme.** Le symétrique de a est dit l'**opposé** de a et on le note — a.

b) Un groupe, même s'il est abélien, peut être noté multiplicativement ; le signe de la loi de composition est un point (.) parfois supprimé. Le composé de deux éléments porte alors le nom de **produit.** Le symétrique de a est dit son **inverse** et se note a^{-1}.

17.6 Un groupe intéressant en géométrie, le groupe V, +.

Soit un plan V considéré comme un ensemble de points. Parmi ceux-ci choisissons-en un que nous désignerons par 0.

Il est possible de trouver une loi de composition interne qui confère à l'ensemble une structure de groupe.

Cette loi est la suivante :

« A deux points déterminés quelconques a et b de l'ensemble V nous faisons correspondre le composé c, appartenant à l'ensemble V, quatrième sommet du parallélogramme dont a, 0 et b sont, dans cet ordre, trois sommets consécutifs. »

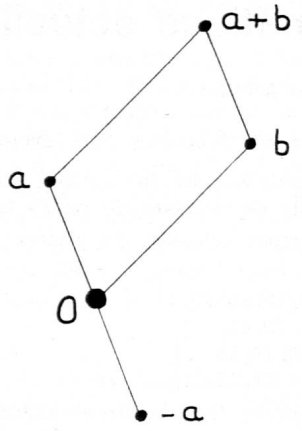

Groupe V, +

Cette loi de composition étant commutative, nous la noterons +.

Nous invitons le lecteur,

a) à s'assurer que cette loi est partout définie

b) à constater l'associativité de la loi +

(a + b) + c = a + (b + c)

c) à vérifier que le point 0 joue le rôle d'élément neutre

a + 0 = a et 0 + a = a

d) à rechercher quelques paires d'éléments symétriques.

Ces quatre conditions étant remplies l'ensemble V muni de la loi + est un groupe.

17.7* Exercice

Dans le groupe V, + effectuer les compositions suivantes :

a) a + a

b) a + 0

c) 0 + 0

d) a + ? = 0.

M. Fluckiger.

La lampe et le boisseau

On n'allume pas une lampe pour la mettre sous un boisseau. On n'imagine pas d'ingénieux exercices pour les enfouir ensuite dans une armoire. On n'emballe pas ses gosses par ses trouvailles pour en savourer seul la réussite. On ne garde pas ces trésors pour soi-même, on les envoie à l'« Educateur » pour en faire profiter des centaines, des milliers de collègues avides d'idées, d'inédit, de renouvellement.

Merci à ceux qui l'ont compris et dont l'« Educateur », fidèlement, vous transmet les travaux. Mais les fins de semaine sont proches, et la provision de pages pratiques s'épuise vite dans les tiroirs du rédacteur.

A propos, c'est bientôt la saison des courses. Ne pensez-vous pas qu'une foire aux idées, dans ce domaine, rendrait service à ceux qui s'efforcent, année après année, de trouver un but de sortie ?

Vous qui avez réussi une course intéressante dans un coin inhabituel, envoyez-nous votre itinéraire, en l'assortissant si possible de tous les renseignements utiles : moyens de transport, temps de marche, gîte et couvert, adresses pour réservation, observations à faire, précautions à prendre, etc.

Merci d'avance.

J.-P. R.

La Suisse de demain sans armes atomiques

On nous prie d'insérer :

Une exposition est actuellement ouverte à la Maison du Peuple de Lausanne, sous le titre « La Suisse de demain sans armes atomiques ».

Parrainée par des personnalités de la science, de la littérature, de la théologie et de l'art dans notre pays, cette exposition est ouverte tous les jours de 10 à 19 h. (samedi, dimanche et lundi, à 22 h.), jusqu'au 6 septembre prochain.

Les visites collectives sont entièrement gratuites.

Œuvre suisse de lectures pour la jeunesse

Quatre nouvelles brochures OSL et quatre réimpressions viennent de sortir de presse. Il s'agit d'histoires captivantes qui feront certainement la joie de tous les enfants. Les brochures OSL sont en vente auprès des dépôts scolaires OSL et du secrétariat de l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (Seefeldstrasse 8, Zurich 8, Case postale Zurich 22), dans les librairies et dans des kiosques au prix de 70 ct. l'exemplaire.

NOUVEAUTÉS

No 855 — **Cours d'eau et lacs, miroir de notre patrie,** par H. Graber/F. Rostan. Série : La nature. Age : depuis 12 ans.

Aimerais-tu mieux connaître la vie végétale et animale de nos cours d'eau, étangs et lacs ? Si tu as entendu parler de pollution des eaux, tu seras curieux de savoir comment fonctionne une station d'épuration des eaux. Et surtout ne désires-tu pas garder intact le miroir de notre patrie ? Lis donc la nouvelle brochure scientifique OSL « Cours d'eau et lacs, miroir de notre patrie ».

No 856 — **Au jardin du roi,** par Jacques et Geneviève Perrenoud. Série : Pour les petits. Age : depuis 7 ans.

Dans le jardin du roi vit une bande de moineaux. Piout est certainement le plus effronté de tous. Ils dévorent la vermine du jardin potager, mais s'attaquent aussi aux cerises du verger ! Que fera le roi contre ces maraudeurs ?

No 857 — **La nouvelle chèvre de Monsieur Seguin,** par F. Agneau de Selve. Série : Album à colorier. Age : depuis 6 ans.

Pauvre Monsieur Seguin si triste d'avoir perdu sa septième chèvre ! Ne sera-t-il pas un jour consolé ?

Méchant loup cruel moqueur, ne trouverez-vous jamais une chèvre suffisamment encornée pour vous vaincre ? Nous le saurons bientôt...

No 858 — **La pendule de Santiago,** par Jean Feyrin. Série : Littéraire. Age : depuis 10 ans.

Les deux G (Gilbert et Guy) trouvent, dans un grenier, la photo et le passeport d'un grand-oncle mort au siècle dernier après avoir fait fortune à Cuba. Or, toute la famille ignore ce qu'est devenue cette importante fortune. A la même époque, disparaissait un célèbre diamant appartenant à l'Ecossais Maclane. Coïncidence étrange : les deux hommes étaient amis. Mais les deux G finirent par éclaircir ce mystère, grâce à la pendule de Santiago.

RÉIMPRESSIONS

No 306 — **S.O.S.,** par J. Python ; 2e édition. Série : Voyages et aventures. Age : depuis 9 ans.

Deux jeunes aviateurs volontaires sont en panne au milieu du désert. Pris par une bande de pillards, ils sont condamnés au supplice. Comment vont-ils se tirer de leur situation tragique ? Si vous tenez à le savoir, lisez la brochure : **S.O.S.,** de Juste Python, l'auteur que vous connaissez bien.

No 380 — **Une semaine en radeau,** par W. Thomi ; 2e édition. Série : Voyages et aventures. Age : depuis 9 ans.

Magnifiques vacances que celles de ce père et de son fils, sur le lac de Neuchâtel et... en radeau !

Toutes les heures seraient splendides si...

Devinez !... Vous ne trouvez pas ? Alors, lisez ce dernier récit écrit peu avant sa mort par le grand écrivain que fut William Thomi pour les enfants de ce pays.

No 591 — **Les mystères de la forêt sombre,** par Eric Laurent. Série : Littéraire. Age : depuis 10 ans.

Au cours d'une excursion de montagne, une patrouille d'éclaireurs, les Faucons, se perd dans une région sauvage, sombre et inquiétante. La voici forcée de passer une nuit seule, puis une seconde car des complications alarmantes sont survenues. Le chef de patrouille doit alors prendre des décisions importantes et montrer à ses gars leur véritable devoir. Le récit vous tient en haleine constamment, car les événements se succèdent rapidement et les situations inattendues ne manquent pas. Bien entendu, à la fin de cette histoire, palpitante et mystérieuse, tout devient clair. Qui aurait pu penser que cela finirait ainsi ?

No 666 — **La merveilleuse aventure de Perlinette,** par Alice Parisod. Série : Pour les petits. Age : depuis 7 ans.

Fillettes, vous accompagnerez Perlinette à travers ses nombreuses aventures. Ce conte merveilleux vous attendrira et vous serez impatientes de connaître la fin de l'histoire... Mais chut !

Trois cents éducateurs demandent qu'on développe l'emploi des auxiliaires audio-visuels

Réalisez des co-productions cinématographiques éducatives, accordez de plus larges facilités douanières pour la circulation de ces films : tels sont les vœux émis par trois cents éducateurs provenant de trente-six pays, qui ont participé à la conférence sur « l'Education d'aujourd'hui et de demain : le rôle des auxiliaires audio-visuels », dont les travaux se sont déroulés à la maison de l'UNESCO, à Paris, du 11 au 15 novembre.

Organisée avec l'aide de l'UNESCO, la conférence avait été convoquée par le Conseil International du film d'enseignement (ICEF), en association avec la Confédération mondiale des organisations du corps enseignant et le Conseil international du cinéma et de la télévision. L'ICEF représente les producteurs et distributeurs spécialisés de vingt-trois pays.

Dans les recommandations qu'ils ont adoptées, les délégués insistent sur la nécessité d'accroître la coproduction internationale de films sur les langues vivantes et la formation des maîtres. Ils ont également souhaité que les « certificats d'importation temporaire » soient accordés plus souvent.

Quant à l'organisation d'un enseignement audio-visuel dans les pays en voie de développement, les délégués, se basant sur l'expérience qui en a été faite au Pakistan, ont adopté les principes suivants :

1) la responsabilité de cet enseignement doit se situer au niveau régional ou provincial ;

2) des équipements mobiles de production de film devraient être employés dans les zones dépourvues d'électricité ;

3) il faut créer des classes expérimentales sur l'utilisation du matériel audio-visuel ;

4) les catalogues, les phonothèques et les cinémathèques sont indispensables ;

5) il faut établir des émetteurs pour la télévision éducative.

Une exposition de matériel audio-visuel a eu lieu en marge de la conférence. Y figuraient notamment des appareils de projection, des magnétophones pour l'enseignement des langues, des circuits fermés de télévision.

Terrain de rencontre pour les échanges d'idées et de connaissances en matière d'auxiliaires audio-visuels, la conférence a permis d'envisager une coopération internationale plus efficace dans ce domaine.

Cabane-Restaurant de
Barberine

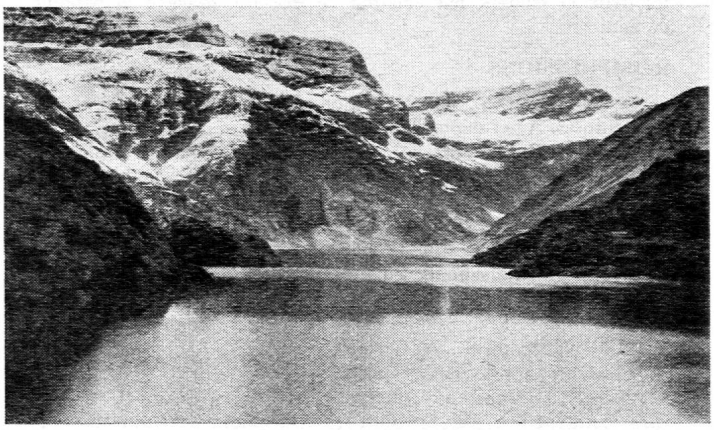

s/Châtelard-Valais Tél. (026) 6 71 44 ou 6 58 56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour les écoles. Soupe - dortoirs, sommiers métalliques avec matelas et couvertures. Café au lait ou chocolat le matin, Fr. 4.20 par élève. Prix spéciaux pour sociétés ; restauration. Chambre et pension à prix modérés. Montée en funiculaire et de là à 1 h. 15 de Barberine. Bateaux à disposition.

Se recommande EDOUARD GROSS, propr.

Votre agent de voyages

VOYAGES
LOUIS
NYON-LAUSANNE

Lausanne : 6, rue Neuve - Tél. 23 10 77
Nyon : 11, av. Viollier - Tél. 9 51 49

Tous les services d'agence

Plus de trente années d'expérience dans les voyages et excursions par autocars

Un but rêvé pour vos promenades scolaires

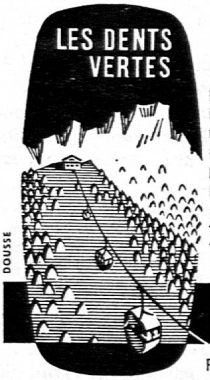

Réseau de sentiers, promenades variées et balisées dans une région connue pour la richesse et la diversité de sa flore et de sa faune.

PRIX : Ecoles 60 % de réduction
Montée Fr. 1.60 Aller-retour Fr. 2.20

Renseignements et prospectus :
Télécabine Charmey
Tél. (029) 3 26 98 ou 3 26 57

CHARMEY

Restaurant : tél. (029) 3 26 84

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Pour vos imprimés une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

Hôtel du Raisin Villeneuve

Maison fondée en 1888 Famille Ch. Ammeter
A côté du débarcadère
Restauration soignée - Vins de premier choix
Spécialité : filets de perches
Grande terrasse et salle à manger au quai

Col de Jaman

Alt. 1526 m. Tél. 61 41 69. 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux.
Magnifique but de courses pour écoles et sociétés.

Restaurant Manoïre

Cuisine soignée. Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. P. ROUILLER

Pour vos vacances,
pour vos voyages,
par fer, air ou mer,
adressez-vous à :

VERON-GRAUER S. A.

22, rue du Mont-Blanc, Genève. Tél. (022) 32 64 40

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE :

Timbres de la Caisse suisse de voyage, gratuits contre les bulletins de garantie placés dans chaque paquet de Pâtes de Rolle

SOS... Araldite®

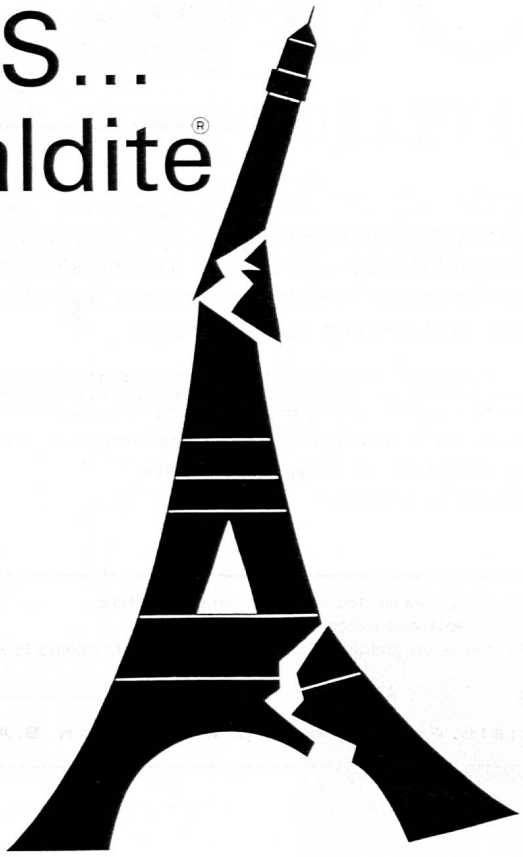

Araldite colle:

fer caoutchouc durci
cuir faïence
verre bois, etc.

L'industrie a adopté Araldite depuis des années.

Araldite est indispensable aux bricoleurs. Araldite a sa place dans tous les foyers.

On trouve Araldite dans les drogueries et les magasins d'articles ménagers.

CIBA

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). **Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques. Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires. Phlébites.**

RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal. Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie.
Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche. Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.

Membres du corps enseignant, vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage

Lausanne

L'heure de plaisir...
La journée de soleil...
Des vacances profitables...

Conditions spéciales
faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à

LAUSANNE
Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22 a

GENÈVE
Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches

NEUCHATEL
Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES
Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY
Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant D.S.R., place de la Gare

Voici la nouvelle elna

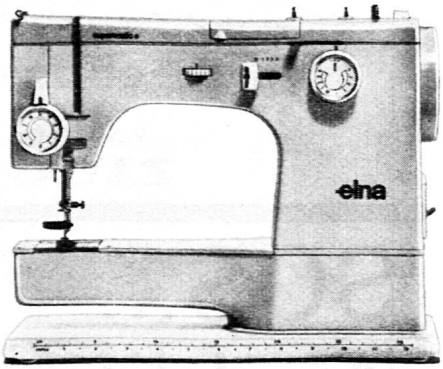

Elégante Si belle! Si moderne! La nouvelle **elna** est multiple elle réunit les avantages des cames incorporées **et** des cames interchangeables! Précise produite par l'industrie genevoise de haute précision Rapide **elna** est à votre service en 2 temps 3 mouvements Robuste 5 ans de garantie Economique **elna** vous épargne peine, temps et argent!

elna supermatic* ce modèle entièrement automatique vous offre par l'emploi combiné de ses cames incorporées et interchangeables (sans accessoire supplémentaire), plus de 40 points pratiques et décoratifs différents. Dispositif incorporé pour boutonnières automatiques — vous les ferez en 10 secondes! — Pour satisfaire à toute exigence particulière, grand choix supplémentaire de motifs inédits.

elna automatic* offre comme la supermatic*, des cames incorporées **et** interchangeables ainsi que de nombreuses nouveautés.

elna zig zag* avec son mécanisme à prise directe, garantissant un zigzag «haute fidélité».

elna à point droit* la machine idéale pour la couture et la reprise.

BON pour QEDU

☐ un prospectus détaillé des nouveaux modèles **elna**
☐ le bulletin «**elna**-enseignement»
☐ une démonstration gratuite, sans aucun engagement (même le soir)

NOM: ..... ADRESSE: .....

A envoyer collé sur carte postale à Tavaro Représentation S.A., Genève 13

Etudes pédagogiques 1963

ANNUAIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN SUISSE

Une brochure au format 15 × 22,5 cm, 148 pages, brochée sous couverture illustrée, au prix de 6 fr. 50.

Publié sous les auspices de la Conférence intercantonale des chefs de départements de l'Instruction publique de la Suisse romande et italienne, le volume 1963 présente des études et analyses réunies par M. Jean Mottaz, rédacteur des études pédagogiques.

Au sommaire :

M. Parcot : Les C.E.M.E.A. et l'éducation.
M. Magnenat : Les C.E.M.E.A. en Suisse.
E. Boesch : Education et culture.
A. Perrenoud : L'enseignement secondaire devant l'évolution contemporaine.
Cl. Bron : Lectures récréatives pour l'enfance et la jeunesse.
Ch. Bonny : La réforme de l'enseignement dans le canton de Neuchâtel.
M. Fert : L'organisation du Service médico-pédagogique de Genève, septembre 1963.
E. Claret : Les centres de documentation scolaire en Suisse romande.
P. Salati : Le nouveau centre scolaire des industries artistiques de Lugano.
Dr A. Piffaretti : Un centenaire qui honore la Suisse : Alexandre Yersin (1863-1963).

Le deuxième partie groupe les traditionnelles chroniques scolaires des cantons, vivant reflet de la vie des écoles et des préoccupations des enseignants. Elle comprend aussi un compte rendu du plus vif intérêt sur la dernière conférence des chefs de départements, essentiellement consacrée à l'harmonisation scolaire entre les cantons romands et aux travaux de la Commission interdépartementale qui en étudie la mise en œuvre.

Bibliothèque Nationale Suisse Berne

J. A. Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX